

PÔLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT :

Médecin chef de Pôle : Dr BESSE

Cadre supérieur de santé: J. DI LORETO

Secrétariat : 03 80 42 48 31

COORDONNÉES DES STRUCTURES DE SOINS

• DIJON

Le Prisme (HDJ*)	03 80 42 54 27
La Fontaine aux Berlingots (CMP**/CATTP***/HDJ)	03 80 68 08 78
Les Rondeaux (CMP/CATTP/HDJ)	03 80 28 06 10
Upsilon (CMP/CATTP)	03 80 28 07 98
Arpège (CATTP/HDJ)	03 80 42 49 53

• GENLIS

Le Château (CMP/CATTP/HDJ)	03 80 47 97 70
----------------------------	----------------

• BEAUNE

Arlequin (CMP/CATTP/HDJ)	03 80 25 02 90
L'Ombrelle (CMP/CATTP/HDJ)	03 80 24 45 31

• SEURRE

CMP/CATTP	03 80 20 38 19
-----------	----------------

* HDJ : Hôpital de Jour

** CMP : Centre Médico-Psychologique

*** CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

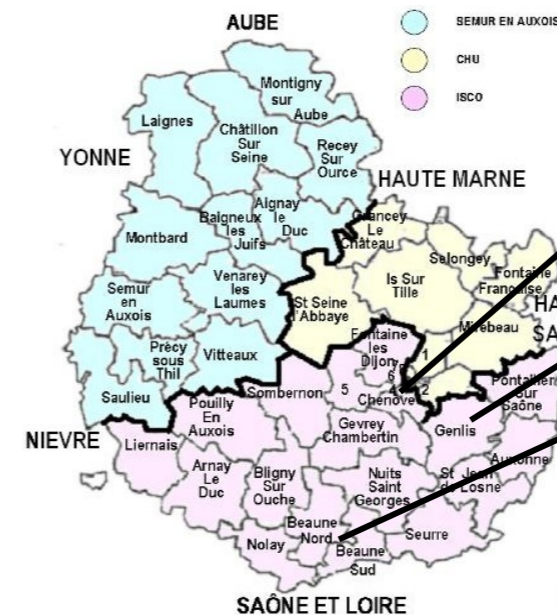
Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

POLE C

L'unité pédagogique spécialisée

L'unité pédagogique spécialisée du CH La Chartreuse est une équipe d'enseignants spécialisés, répartie sur le Sud de la Côte-d'Or. Elle accueille des jeunes de 3 à 19 ans, scolarisés ou non.

Le pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent met tout en œuvre pour offrir une organisation des soins la plus adaptée aux besoins et à la répartition géographique de la population. Il est composé de dix structures de soins, réparties sur le sud de la Côte-d'Or.



L'unité pédagogique est présente dans les structures suivantes :

Dijon : Le Prisme, La Fontaine aux Berlingots, Les Rondeaux, Upsilon, Arpège,

Genlis : Le Château,

Beaune : Arlequin, L'Ombrelle.

Le bureau du directeur pédagogique est situé au CH La Chartreuse.

Tout accompagnement pédagogique est initié par le médecin pédopsychiatre, dans le cadre d'une prescription médicale.

Contact :
Directeur pédagogique : F. VITTOT
03 80 42 48 34
francois.vittot@chlcdijon.fr



LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ EN STRUCTURE DE SOINS

- Favoriser la structuration ou la restauration du statut d'élève,
- Restaurer l'estime de soi (remise en confiance),
- Apporter une aide méthodologique et organisationnelle,
- Accompagner les apprentissages scolaires dans le cadre des acquisitions des compétences du socle commun,
- Repérer les éventuels troubles cognitifs liés ou non aux difficultés psychiques (bilans pédagogiques).

LES MOYENS

- Salle de classe dans chaque structure de soins,
- Prises en charge individualisées ou en petits groupes,
- Travail d'équipe avec les personnels soignants de la structure.

L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Evaluation des capacités, des difficultés et des besoins (observation, bilan),
- Projets pédagogiques personnalisés,
- Travail adapté selon les besoins de chaque élève.

LE PARTENARIAT

- Liens avec les établissements scolaires fréquentés par les élèves (**sous réserve de l'accord parental**),
- Liens avec les référents de scolarité de l'Education Nationale,
- Contacts avec divers professionnels intervenant éventuellement dans le déroulement de la scolarité de l'enfant (assistantes sociales, psychologues,...),
- Participation aux réunions d'équipe éducative, d'équipe de suivi de scolarité...

POUR CONCLURE...

